

d'une concession de bâti de 100 m² bâtie à Rouen,
Section F, n° 5 693 p. 696 p. F. 244.
3° — terrains appartenant à M. Jégut, sans d'une
concession. Total de 8-10 m² bâtie à Rouen, bâtie
F, n° 5 696 p. 695 p. F. 25.

4° — Terrain appartenant à M. Maréchal G. et d'une
concession bâtie de 100 m² bâtie à Rouen, bâtie
F, n° 4, 694 p. 695 p. 698 p. 696 p. F. 3161.
5° — Terrain appartenant à M. Grandjean G.
d'une concession bâtie de 1350 m² bâtie à Rouen
Section F, n° 4 692 p. 693 p. 694 p. 691 p. 698 p.
F. 3142.

6^e — Certain appartenant à Melle Lalleau lève
à une confluence de 1'65 m^s d'île à Goyet -
Section F, N° 4 646 p. 699 n^s, fos 7.
2^e Marché et Châtillac. — Dans la clameur
présidente, le Comité avait eu à connaître de la
situation du marché de Châtillac et avait demandé
de que cette situation soit examinée par la Commis-
sion des Finances.
Comme l'avis de la Commission et des
échardeurs importants que la confluence vient de
lire exigeait la Commission des Finances progrès
au Comité Municipal de fronte au fil de 600 pieds

Mr. John Moore
and John Moore
John Moore
John Moore